



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 27 septembre 2006

## **Aide en faveur de l'Europe de l'Est et allocations familiales: 2 x Oui**

### **La Chambre d'agriculture de l'Union suisse des paysans a fixé les recommandations de vote en vue des votations populaires du 26 novembre: c'est deux fois oui. Oui à la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est et oui à la loi fédérale sur les allocations familiales.**

L'Union suisse des paysans s'est penchée sur les votations du 26 novembre. L'agriculture suisse approuve la voie bilatérale empruntée dans nos relations avec l'Union européenne. Etant donné que notre pays profitera économiquement et politiquement du potentiel de développement des marchés d'Europe de l'Est, les membres de la Chambre d'agriculture suisse ont décidé de recommander aux votants d'approuver la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est.

Elle soutient aussi la loi fédérale sur les allocations familiales. Actuellement, les montants alloués aux familles varient de canton en canton et la réglementation contient des lacunes dont souffrent les personnes travaillant à temps partiel, les indépendants et les personnes sans activité lucrative. Par ailleurs, les frais que doivent assumer les familles ne cessent de grimper. C'est pourquoi l'Union suisse des paysans estime normal d'harmoniser et d'adapter les allocations familiales.

*Pour de plus amples informations:*

*Fritz Schober, chef des affaires sociales, formation et services de l'USP, mobile 079 420 62 24*

*Sandra Helfenstein, porte-parole, tél. 056 462 52 21, mobile 079 826 89 75*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*